

EGLISES

Les réformés fribourgeois passent du statut de «protestants disséminés» à celui d'Eglise enviée

Tags: Synode (/tag/Synode.html) EERF (/tag/EERF.html) Ref FR (/tag/Ref-FR.html) CER (/tag/CER.html)

La nouvelle clé de répartition des charges de la Conférence des Eglises réformées romandes impose à l'Eglise réformée du Canton de Fribourg un effort supplémentaire important.

Par **Joël Burri**

«Si la nouvelle clé de répartition de la Conférence des Eglises romandes impacte notre budget et nous demande un effort, elle montre aussi le développement réjouissant de notre Eglise», a résumé Monique Johner membre du Conseil synodal (exécutif) de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg (EERF) et vice-présidente de la Conférence des Eglises réformées romandes (CER), devant le Synode (organe délibérant), lundi soir 17 novembre à Grangeneuve (Posieux).



Dans le budget 2015 présenté par le Conseil synodal et adopté à l'unanimité moins une abstention, 264'000 fr. sont destinés aux contributions suisses et régionales, en clair aux cotisations versées à la Fédération des Eglises protestantes de Suisse et à la CER, soit une augmentation de 31'580 fr. par rapport à 2014 sur un budget de 1'885'000 fr. présentant un excédant de charge de 29'000 fr. Le gros de cette augmentation étant causé par la nouvelle clé de répartition des frais de la CER.

Président de la CER, Xavier Paillard est venu rappeler au Synode ce que fait la CER et pourquoi la clé de répartition a été modifiée. La CER unit les Eglises réformées fribourgeoise, neuchâteloise, vaudoise, valaisanne et genevoise, avec l'union synodale Berne-Jura-Soleure, la conférence des Eglises françaises en Suisse alémanique et l'Eglise libre de Genève. Elle permet de mutualiser la formation des ministres, les activités médias et les activités d'édition. «Si chaque Eglise devait faire ce qui est fait là en commun, cela serait soit impossible, soit beaucoup plus cher», a rappelé Xavier Paillard.

Or, en ce qui concerne la répartition des coûts, «nous sommes héritiers d'une ancienne clé qui ne correspond plus à la réalité», a insisté le président. Sur les six Eglises «cantonales», deux sont fortement soutenues par leur canton (Vaud et Berne), mais deux sont aujourd'hui en «très grande difficulté» (Genève et Neuchâtel). Ainsi, «de la situation d'Eglise disséminée soutenue par les Eglises romandes, vous êtes passés à la situation d'Eglise enviée», a conclu Xavier Paillard face au Synode fribourgeois. Les réformés valaisans (/20141117175/7175-la-note-salourdit-pour-les-reformes-valaisans.html#.VGw6WjUag7A) sont, par ailleurs, dans la même situation.

La nouvelle clé de répartition de la CER se calcule selon la masse salariale des Eglises membres, «cela dit à la fois le nombre de postes et ce que l'Eglise est prête à payer pour ses ministres», note Xavier Paillard. Pour les Eglises bilingues, seule leur partie francophone est prise en compte.

30'000 fr pour le salon Start

Autre montant de l'ordre de 30'000 fr. prévu au budget, et qui a suscité davantage de débats: la participation en février 2015 de l'Eglise réformée au salon Start, le forum des métiers permettant aux jeunes de se diriger vers une profession. Une déléguée bulloise a jugé «excessif» le montant prévu pour cette manifestation. Selon ses sources, l'Eglise catholique qui sera également présente n'y consacrerait que 5000 fr.

«Les deux montants ne peuvent pas être comparés, s'est empressé de répondre le pasteur Pierre-Philippe Blaser, président du Conseil synodal. Nous participerons pour la première fois à cet événement. Nous devons créer le stand et tout le matériel que nous y diffuserons. Les années suivantes, cela nous coûtera moins cher»,

a-t-il expliqué avant d'insister sur l'importance de promouvoir les métiers de l'Eglise puisqu'une crise des vocations se profile. «Celui qui suscite les vocations est plus grand que nous, mais nous avons tout de même à faciliter leur discernement».

Le délégué Paul-Albert Nobs, pasteur à Fribourg, a finalement plaidé pour cette dépense: «Je préfère que l'on mette quelques francs de plus et que l'on donne une image dynamique des réformés. Le pire ce serait que l'on puisse dire: "on n'a mis que 5000 fr., mais c'était nul!"»
